

# CCCB

N°3

AOÛT 2010

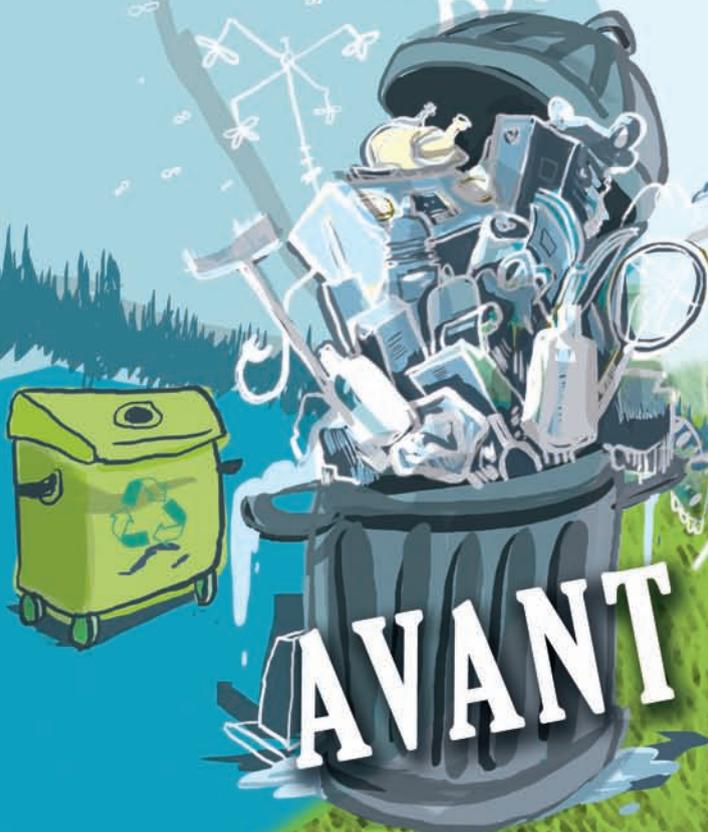
# Inf



le Journal des 5 vallées



# APRÈS



Briançon - Cervières - La Grave -  
Le Monétier les Bains - Montgenèvre - Névache  
Puy Saint-André - Saint Chaffrey -  
La Salle les Alpes - Val des Prés - Villar d'Arène  
Villard Saint Pancrace



## SOMMAIRE

### ... Dossier Spécial Tri

P 4 à 8 Le tri, les erreurs de tri & le plastique  
 P 9 Les déchèteries  
 P 10 Les bornes textiles  
 P 11 Le salon du Développement Durable en images

### ... Les Brèves

P 14

### ... Agenda

P 15

### ... Actualités

P 12 et 13 Développement économique



## Le chemin du tri....



Directeur de publication : Alain Fardella

Comité de Rédaction : René Siestrunk, Philippe Stockli, Gaëlle Pace et Commission Communication et Culture et service collecte des déchets

Maquette : Studio Graphique Esqui'ss : 04 92 24 21 34 - [www.agence-esquiss.fr](http://www.agence-esquiss.fr)

Crédits photos & illustrations : CCB, Esqui'ss - Impression : Rêv'imprim

Imprimé sur papier recyclé - Dépôt légal à parution - ISSN : 2107-4151 - Imprimé à 9 500 exemplaires



## Edito

*Chères amies,  
Chers amis,*

*Compte tenu de la diversité de ses activités et de son patrimoine, la collectivité est consciente de l'influence qu'elle peut avoir sur l'environnement. Elle a d'ores et déjà engagé des pratiques citoyennes et éco-responsables.*

*Par ces actes, la collectivité souhaite devenir exemplaire et doit, pour ce faire, intégrer dans son fonctionnement une politique d'éco-responsabilité des agents. Par des gestes simples mais utiles au quotidien pour l'environnement, chacun devient éco-citoyen. Un guide à l'usage des agents est en cours d'impression.*

*Parallèlement au diagnostic énergétique engagé sur le Village Communautaire de la Petite Enfance à Briançon, les élus ont décidé de manière volontaire et unanime, de lancer un Bilan Carbone<sup>©</sup> selon une méthodologie développée par l'ADEME. En prenant conscience de la possibilité de diminuer ces émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), la CCB pourra diminuer son empreinte sur la planète en réduisant ses dépenses énergétiques et réaliser ainsi des économies.*

*Le Développement Durable est également au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes du Briançonnais dans l'ensemble des projets qu'elle initie et développe dans la lignée du Grenelle de l'Environnement.*

*À titre d'exemple, les nouveaux chantiers portés par la collectivité intègrent l'utilisation des énergies renouvelables. Ainsi, la nouvelle Résidence de logements saisonniers et la Crèche de la Guisane sont équipées de chauffe-eaux solaires.*

*Mais la Communauté de Communes du Briançonnais a souhaité aller encore plus loin dans la prise en compte des enjeux environnementaux en implantant un peu plus de 800 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la station d'épuration du Briançonnais « Pur'Alpes ». Ce bâtiment ainsi équipé répondra à une double exigence écologique : le respect du milieu aquatique et la limitation d'émission de gaz à effet de serre.*

*Enfin, par son implication dans l'Opération Grand Site, la collectivité participe en partenariat avec le Conseil Général des Hautes-Alpes, à la mise en œuvre des navettes touristiques dans la Vallée de la Clarée. Avec plus de 55.000 personnes transportées en 2009, ces navettes se sont substituées à 400 véhicules en moyenne par jour, évitant ainsi le rejet de 75,6 T de Co<sub>2</sub> dans le sanctuaire naturel de la haute vallée.*

*Depuis 2002, date à laquelle la collectivité a commencé à mettre en place la collecte sélective, beaucoup d'améliorations ont été faites pour la préservation de notre environnement.*

*De nombreux aménagements au niveau des déchèteries et des zones de stockage des déchets inertes ont été réalisés. De nouveaux modes de collectes ont également été mis en place comme pour les Déchets d'Equipements Electrique et Electronique, appelés aussi D3E ou DEEE. De nouveaux points de tri ont été créés avec la mise en place des Dispositifs Semi-Enterrés (D.S.E.) ainsi que la construction d'abris dans certaines zones pour ne pas dénaturer les sites.*

*Si le bilan n'est pas négligeable, la collectivité reste consciente du chemin qu'il y a encore à parcourir... De nouveaux projets sont encore à réaliser. En ce sens, on pourra noter la prochaine réhabilitation du site du Pilon, sur la commune de Briançon, la fin du démantèlement de l'ancienne usine d'incinération, la construction du quai de transfert, la réhabilitation des anciennes décharges des Isles Bénites de Monétier les Bains, de Névache et de Val des Prés ...*

*La Communauté de Communes du Briançonnais, zone touristique connue et reconnue, souhaite préserver son environnement. Cette préservation, s'appuie sur la responsabilité de chacun ! Notamment par l'usage du tri sélectif...*

*Pierre LEROY, vice-président & Henry RAOUX, vice-président*  
délégué au Développement Durable, à la collecte et valorisation des déchets ménagers. / délégué à la gestion des déchèteries





**V**ous connaissez tous le slogan

**« Vite, réduisons nos déchets ! Ça déborde... »**

La collecte sélective n'est pas qu'une simple publicité. Le tri permet de donner une seconde vie à nos déchets en les recyclant au lieu de les enfouir, et contribue de ce fait à la préservation de l'environnement ainsi qu'à la sauvegarde de nos ressources naturelles !  
Aujourd'hui, nous retrouvons dans notre vie quotidienne, sans toujours le savoir, des objets usuels provenant de la transformation des déchets.

## En voici quelques exemples...

1 pull polaire	15 bouteilles en plastique transparent	17 km en voiture de CO2 évités ou en économie d'énergie 66 heures de télévision
1 arrosoir	15 bouteilles de lait en plastique	21 km en voiture de CO2 évités ou en économie d'énergie 89 heures de télévision
1 boule de pétanque	9 boîtes de conserve	9 km en voiture de CO2 évités ou en économie d'énergie 24 heures de télévision
1 lave-linge	850 boîtes de conserve	1 272 km en voiture de CO2 évités ou en pétrole économisés 6.3 litres d'essence
1 cadre de vélo	250 canettes en aluminium	225 km en voiture de CO2 évités ou en pétrole économisés 2.9 litres d'essence
1 aérosol	5 canettes en aluminium	25 km en voiture de CO2 évités ou en économie d'énergie 102 heures de télévision et 0.4 litre d'essence.

# One, two, TRI... two, TRI...

Pour en savoir plus et corriger nos erreurs, suivons ensemble la chaîne du tri...

### Les déchets ménagers résiduels

Ce sont en principe les déchets **non recyclables**... et uniquement ceux-là ! Une fois collectés, les déchets sont transférés dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D) à Ventavon, situé entre Gap et Sisteron, où ils sont enfouis.



### Tous ce qui se casse n'est pas du verre recyclable !

Tout ce qui est vaisselle, faïence, pot de fleur, miroir, verre, cristal est interdit dans les bacs verts/verre !  
On ne met en collecteur que les bouteilles et les bocaux en verre qui, envoyés dans le Gard à la Verrerie du Languedoc, **seront fondus et transformés en de nouvelles bouteilles**. Il est donc inutile de laver ou rincer les récipients, mais nécessaire d'ôter leurs bouchons et couvercles. Le verre recyclé est coloré, ce qui est souvent le cas des bouteilles de vin ou d'huile d'olive.





**Par des gestes simples,**  
nous pouvons chacun à notre échelle  
contribuer à la sauvegarde de notre environnement.  
Retrouvez tous ces exemples et bien d'autres encore sur le site  
d'éco emballages : [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr),

tout savoir sur le tri :

<http://tri-recyclage.ecoemballages.fr>



**Pour vous aider, pensez aussi  
à contacter  
l'ambassadeur du tri !**

Julien Schocher  
Tél. : 04 92 21 54 03  
ou par mail : [j.schocher@ccbrianconnais.fr](mailto:j.schocher@ccbrianconnais.fr)

*Il intervient dans les manifestations, écoles,  
maisons de retraite ou de santé ...*

La collectivité a fait appel à un prestataire privé pour organiser et réaliser les collectes. Difficile de reconnaître les camions d'enlèvement de déchets ménagers et ceux des emballages et du papier. Ce sont en effet les mêmes modèles mais chacun a son rôle et ils circulent chaque jour sur l'ensemble du territoire.

### ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS : une démarche citoyenne

Six collectes des objets encombrants sont prévues dans l'année. Elles sont gratuites, il serait dommage de laisser vos meubles sur le trottoir. Il suffit de s'inscrire la semaine précédant l'enlèvement en appelant le **04 92 20 17 29** de **9h00 à 12h00** et d'indiquer vos nom, adresse, téléphone, ainsi que la nature de l'encombrant ménager à collecter.

Vous retrouverez également ces renseignements sur le site de la CCB ([www.ccbrianconnais.fr](http://www.ccbrianconnais.fr), rubrique **déchèterie**), dans chaque mairie ainsi que dans les abris containers équipés d'un dispositif d'affichage.



### Visez le jaune...

Les erreurs de tri posent un problème environnemental important. Tous les emballages plastiques, métalliques, verre et papier mal triés se retrouvent enfouis dans nos sols et n'ont aucune chance d'être recyclés. Au-delà du souci écologique, ces confusions coûtent très chers. En effet, **la collectivité, et par conséquent les contribuables, règlent une première fois le traitement du tri puis le traitement de déchets résiduels.**



# Le Plastique c'est fantastique...



## OÙ DÉPOSER NOS PLASTIQUES ?

### DANS LE CONTENEUR DE TRI les recyclables

UNIQUEMENT LES BOUTEILLES, FLACONS ET BIDONS PLASTIQUES



ALIMENTAIRES

HYGIENE

ENTRETIEN

### DANS LA POUBELLE ORDINAIRE les non recyclables



POTS

BOITES



BARQUETTES



FILMS

SACHETS

BLISTERS

### LE RECYCLAGE C'EST MAGIQUE !



### GESTES PRATIQUES

- Les bouteilles d'huile, mayonnaise, ketchup .. se recyclent
- Laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons plastiques.
- Ne pas laver les emballages. Les vider simplement.
- Ne pas jeter les bouteilles de produits dangereux au recyclage
- Le point vert ne signifie pas que l'emballage est recyclable.

Petit pense-bête...

.De nouvelles réglettes de tri sont à votre disposition à la CCB

. Composteur individuel en vente (23 €)

Attention le carton pizza ne se recycle pas car il est trop souillé



### ... Mais attention à son tri !

Les « poubelles jaunes » une fois collectées partent également pour le centre de tri de Ventavon. Là, les emballages sont séparés manuellement sur une chaîne. Les bouteilles et flacons plastiques, les emballages métalliques (boîtes de conserves, aérosols, canettes), les briques alimentaires et cartons d'emballages sont isolés par catégorie. Ils sont ensuite compactés en « balles » et expédiés dans les usines de recyclage correspondantes.

Malheureusement, toutes les erreurs de tri sont remises dans le circuit des déchets ménagers, appelés aussi déchets résiduels, non recyclables qui seront enfouis. Ainsi, les papiers, journaux, revues jetés dans les bacs d'emballages jaunes, seront enterrés au lieu de donner vie à d'autres supports ! Si au contraire, ces papiers, magazines ... sont jetés dans les containers bleus, ils seront redirigés dans des papeteries. Attention n'oubliez pas d'enlever les films plastiques qui entourent les catalogues et autres envois.





**Pierre Leroy,**

maire de Puy Saint André et vice-président en charge de la collecte & la valorisation des déchets ménagers et du Développement Durable.

Interview

**Quelles sont les quantités de déchets collectés en 2009 ?**

En 2009, 414 tonnes d’emballages ménagers, 1046 tonnes de verres et 419 tonnes de papiers ont été collectés. En parallèle, 12 148 tonnes d’ordures ménagères résiduelles ont été produites soit 613 kilos par habitant sans tenir compte de la population touristique. Ce chiffre est largement supérieur à la moyenne du département des Hautes Alpes, avec une production annuelle par habitant de 415 kilos.

**Nos concitoyens adhèrent-ils bien au tri ?**

Même si les quantités de déchets triés augmentent d’années en années, notre performance est médiocre que ce soit en termes de quantité ou de qualité. Le taux d’emballages recyclés sur le territoire de la Communauté de Communes va de 21 à 55% suivant la nature des emballages. Au niveau national, le taux moyen est de 63% d’emballages recyclés. Nous sommes bien loin de l’objectif de 75% des emballages recyclés en 2012 fixé par le Grenelle de l’environnement. Une satisfaction concernant le taux de recyclages des emballages en verre dont le taux de 75% est déjà atteint mais surtout continuons notre effort !

**Qu’en est-il de la qualité du tri ?**

Les erreurs de tri perdurent : 34 % des déchets collectés dans les containers réservés aux emballages ne devraient pas s’y trouver. Cette situation nuit à notre environnement et pèse lourd sur la Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères car chaque kilo d’emballages non triés part dans une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) pour y être enfoui et la facture s’accroît de : 0.064 €/Kg de coût d’entrée et de 0.017 €/Kg de Taxe Générale sur les Activités Polluantes



BALLES DE CANETTES, FLACONS PLASTIQUE ET PAPIERS

**Le budget des déchets ménagers représente une part importante du budget de la collectivité. Y a-t-il un moyen de réduire les coûts ?**

Nous réglons aujourd’hui une taxe sur les déchets non recyclable allant à l’enfouissement. Cette Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est de 15 € la tonne. Il est prévu qu’elle augmente progressivement jusqu’à 40 € la tonne ! Or, il n’y a pas de taxe pour les déchets recyclables, bien au contraire, il existe des aides financières.

L’impact financier est donc important. Si on réduit le tonnage des déchets allant à l’enfouissement en améliorant le tri, nous payerons moins de TGAP et toucherons plus d’aides. Pour schématiser, **plus on trie, mieux on trie et plus nous avons d’aides**, (soutien financier d’Eco Emballages®, vente des matériaux recyclables) **moins on enfouit et moins on paye de taxe**. Cet argent économisé et récupéré pourra être injecté pour de nouveaux projets au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais. Tout le monde y gagne...

**Qu’en est-il du traitement des déchets des entreprises ?**

En ce qui concerne l’aspect financier, les entreprises payent aujourd’hui la Taxe d’Enlèvement d’Ordures Ménagères (TEOM) ce qui ne couvre pas la totalité du traitement de ces déchets. Par conséquent, chaque concitoyen prend en charge financièrement une part de ce traitement. Dans un souci d’équité et d’amélioration du tri de ces déchets, la collectivité va mettre en place la **redevance spéciale\*** à la charge des entreprises et administrations, laquelle est obligatoire depuis 1993. D’autre part, une réflexion est menée afin de créer des installations de valorisation des déchets du BTP, très attendues des entreprises. Ce qui diminuera la quantité de déchets à traiter pour les valoriser.

**\*La Redevance spéciale :**

correspond à une rémunération du service public rendu par la collectivité (collecte et traitement) sur la base de la quantité réelle de déchets produits. La redevance spéciale est destinée à couvrir les charges supportées par la collectivité pour l’élimination de ces déchets.



**POINT VERT**

Ce sigle ne signifie pas que l'emballage EST recyclable. Il signifie que le producteur s'est acquitté de l'éco taxe pour le recyclage !

Chaque trimestre, la collectivité fournit dans le cadre d'un contrat, un bilan « de son tri » à éco-emballage. Selon la qualité et la quantité du tri, la collectivité reçoit en contrepartie des aides qu'elle peut utiliser pour d'autres actions.



**Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (D.A.S.R.I.)**

Depuis le 1er janvier 2010, les pharmaciens ont l'obligation de reprendre les « D.A.S.R.I. » des particuliers en auto médication.

**Renseignez-vous !**



# Tri sélectif des déchets recyclables

## Trier c'est facile !

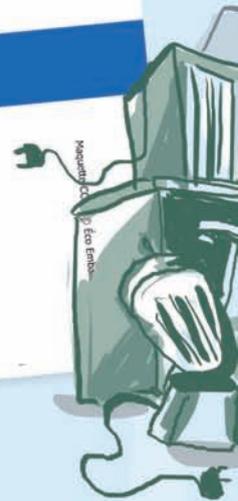
### EMBALLAGES - Imballaggi - Packing



### VERRE - Vetro - Glass



### PAPIER - Carta - Paper





## Les déchèteries



La Communauté de Commune du Briançonnais compte aujourd'hui quatre déchèteries. Pour faire le point, rencontre avec **Henry Raoux**, maire de Saint Chaffrey et vice-président en charge de leur gestion.

# Interview

### Quel est le bilan des quatre déchèteries ?

En 2009, le tonnage global des déchets réceptionnés sur les déchèteries était d'environ 7 300 tonnes. En terme de fréquentation, les professionnels représentent 55% des usagers.

### La CCB étudie la possibilité de faire payer les professionnels pour la prise en charge de leurs déchets. Qu'en est-il ?

La CCB est en charge des déchets produits par les ménages et n'a pas vocation à financer le traitement des déchets issus des professionnels. Si on se place dans un contexte environnemental, le principe du pollueur-payeur doit s'appliquer... Dans cette optique, la collectivité étudie effectivement la facturation des apports professionnels.

### Les modes de traitements des déchets évoluent. Comment envisagez-vous l'évolution du tri dans les déchèteries ?

Effectivement, de nouveaux modes de traitements apparaissent et dans cette optique, la collectivité a mis en place le tri des équipements dit D3E. La CCB a signé une convention avec un éco organisme pour la collecte et le traitement des DEEE. Au cours du premier trimestre le tri de ces déchets est devenu effectif. A chaque avancement, nous essaierons d'adhérer le plus rapidement possible aux changements.

## Nouveau

### Les D3E

Que se cache-t-il derrière cette étrange abréviation ?

Les D3E ou DEEE sont en fait les **Déchets d'Équipements Électrique & Electronique**. Lors de l'achat d'équipement tel qu'une montre, un sèche cheveux, une console de jeux et plus communément un réfrigérateur, une machine à laver... les consommateurs que nous sommes réglent une écotaxe plus ou moins élevée selon le type d'appareil. Ce montant varie de quelques centimes à une quinzaine d'euros.

**Cette taxe permet de financer la collecte et le traitement de ces équipements.** Lors de l'achat d'un nouvel appareil électrique, le commerçant a l'obligation de reprendre votre ancien matériel. Vous pouvez également déposer ces équipements en déchèteries. En effet depuis mars 2010, cette prestation a été mise en place sur l'ensemble des déchèteries du Briançonnais. C'est l'aboutissement de la signature d'une convention avec « Eco-système », l'un des éco-organismes gérant.

Cette taxe permet aux collectivités d'économiser les coûts de traitements et de collecte de ces déchets. Si de tels appareils sont abandonnés dans les containers de déchets usuels, il faudra de nouveau payer pour leur traitement.



## Les bornes Textiles



### Suivez le fil & apprenez à recycler !

#### De l'utile à l'agréable ...

Vous aimez chiner, découvrir et pourquoi pas trouver la perle rare ? Alors venez découvrir la nouvelle boutique « **Les fils d'Ariane** » qui vient de s'installer à Briançon.

N'hésitez plus et poussez la porte pour pénétrer dans cette véritable caverne d'Ali Baba... Installée depuis avril, cette friperie réserve de véritables surprises à prix imbattables. Il y en a pour tous les goûts, toutes les tailles, tous les âges et pour toutes les envies. Il faut savoir regarder.

« **Les fils d'Ariane** » est une association dont l'activité est la récupération et la revalorisation des textiles. Mais donner une seconde vie à ces produits n'est pas son unique but. C'est aussi une entreprise et un chantier de réinsertion. Tous les articles proposés dans cette boutique proviennent de la collecte des bornes à vêtements. Les produits sont triés directement dans l'atelier situé à l'arrière du magasin. Pas moins de 800 kg y sont traités chaque jour. Les articles de premier choix, en excellent état, sont « injectés » dans le magasin, le second choix sera vendu à d'autres grands fripiers. Trois personnes travaillent en "atelier chantier d'insertion" et trois autres sont en "contrat entreprise insertion".

Outre son côté social et écologique, il y a de bonnes affaires à réaliser. Gaëlle, maman de quatre enfants de 2 à 10 ans est venue dès l'ouverture. Depuis elle vient deux à trois fois par mois. « *Je ne cherche pas un article en particulier, je viens voir et si je n'achète pas à chaque fois, je trouve souvent des vêtements et des chaussures pour les enfants.* » Aujourd'hui ce sont les petits derniers qui profitent des achats : deux petites robes et une paire de sandales !

Et si vous ne trouvez pas votre bonheur à la première visite, n'hésitez pas à revenir, le stock est renouvelé toutes les semaines ! Alors ouvrez l'œil...



#### En pratique / A savoir :

- Adresse : 21 av Maurice Petsche  
 Implantation bornes : les déchèteries  
**Briançon** : . Rond point des Alpes  
 . Zac Durance à côté du marché  
 . Rond point, route des maisons blanches, entrée de la zone coté Villard Saint Pancrace  
**Montgenèvre** : Praya

Mettez les dons propres dans des sacs plastiques fermés avant de les déposer en borne.  
**Magasin ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h & de 14h à 18h30**  
 11 tonnes ont été triées pendant le mois d'avril



*Inauguration.*  
M<sup>c</sup> Alain Fardella, Président de la CCB  
et M<sup>c</sup> Gérard Fromm, Maire de Briançon



*Nathanaël de "Yakitori Co"  
animant l'Atelier des enfants*

# Le salon du Développement Durable... en image



Le stand de la CCB



*La voiture électrique  
a eu beaucoup de succès !*



Une idée de "récup"



*La Maison idéale  
vue par les enfants*

En quelques mots,  
**plus vous triez, moins vous payez !**

Et n'oubliez pas, **"le tri, un petit geste pour vous, un grand geste pour l'environnement !"**

## Développement économique

### CCB – ERDF : Nouveau partenariat & échange de données



#### La signature d'une convention entre la CCB et ERDF permet d'améliorer les Systèmes d'Information Géographique (S.I.G.)

Le 25 mai, la Communauté de Communes du Briançonnais signait une convention inaugurant un partenariat avec le gestionnaire de réseau électrique « Electricité Réseau Distribution France » en présence d'Alain FARDELLA, Président de la Communauté de Communes du Briançonnais et de Yannick PERIN, Directeur Territorial d'ERDF Alpes du Sud. (photo)

La collectivité a mis en œuvre, depuis 1998, un Système d'Information Géographique (S.I.G.) et a doté chacune de ses communes membres du matériel et des logiciels informatiques nécessaires.

Ce Système d'Information Géographique est en outre chargé de gérer le suivi et la mise à disposition de l'ensemble du cadastre numérisé des douze communes. Ainsi chaque ville ou village dispose, de son espace cadastral avec voiries, parcelles, bâtiments, d'une vue aérienne mais aussi de sa cartographie IGN. La CCB centralise les informations concernant les douze communes.

Afin d'enrichir les données présentes dans leurs Systèmes d'Information Géographique respectifs, la CCB et le gestionnaire de réseau électrique « Electricité Réseau Distribution France » procèdent à un échange de données :

> La Communauté de Communes du Briançonnais fournit le Plan Cadastral Informatisé réactualisé annuellement, base de référence de son dispositif,

> Le gestionnaire de réseaux électriques met à disposition la cartographie numérique de ses réseaux Haute et Basse Tension.

C'est un échange de données à titre gracieux où chacune des parties pourra ainsi disposer d'informations précieuses pour une gestion efficace du service public.

### Un nouveau Centre de Secours pour Serre-Chevalier



La Communauté de Communes du Briançonnais poursuit son œuvre pour l'amélioration de l'efficacité des secours sur son territoire et la qualité des conditions de travail des équipes. Ce nouveau Centre d'Incendie & de Secours (C.I.S.) de Serre-Chevalier, projet conduit par la collectivité aux côtés du Service Départemental d'Incendie & de Secours des Hautes-Alpes (S.D.I.S.05), permet la rationalisation des moyens humains et logistiques en matière de casernement.

Alain Fardella, Président de la CCB, en présence du Commandant Collier, chef de groupement nord, du Capitaine Barre, chef de centre, de nombreux élus et entreprises, a rappelé l'importance du regroupement des casernes de La Salle les Alpes et de Monétier les Bains sur un site unique permettant ainsi la mutualisation des moyens sur le secteur. La réalisation du C.I.S. de Serre-Chevalier, à équidistance des deux communes et face au hameau des Guibertes, permet d'améliorer le maillage des secours.

Il a également déclaré que « ce bâtiment résolument moderne et fonctionnel, s'intégrant dans le paysage pour respecter la beauté du site, réunit des technologies économes en énergie » tels qu'une toiture végétalisée, mais aussi une chaudière bois. Ce dernier aménagement rentre dans l'Agenda 21 et renforcera les débouchés de la filière bois.

Alain Fardella a précisé que le montant des travaux était de 1 460 000 € TTC en incluant la maîtrise d'œuvre. « Cela représente 240 000 € de moins que le prévisionnel ». Enfin, il a remercié le Conseil Général, représenté par Raymond Marigne, pour le financement à hauteur de 70% de ce projet et a annoncé que si les entreprises respectaient leur planning le bâtiment serait achevé dans un an.

Raymond Marigne, vice-président du Conseil Général et Président du SDIS 05 a assuré être « un président heureux » après la « pose de la 1ère pierre du Centre de Savines et l'inauguration du centre de secours de Laragne ». Après avoir remercié les Sapeurs Pompiers pour leur dévouement, il a déclaré : « pour les Sapeurs Pompiers, c'est une reconnaissance pour leur implication et pour nos concitoyens, c'est l'assurance d'avoir un service de sécurité moderne et adapté aux risques rencontrés par tous. »

Puis Fabrice Giraud, architecte du Cabinet Monte Cristo, a pris la parole pour présenter le projet. Il a notamment travaillé avec un paysagiste pour une intégration du bâtiment dans l'environnement afin de préserver le village des Guibertes. « Cette construction est conçue dans le respect de l'architecture de montagne, revisitée de façon contemporaine pour la circonstance ». L'utilisation du bois en façade et dans les espaces intérieurs ainsi que le toit en bardeaux en sont une preuve. Pour plus de respect de l'environnement, un bac de récupération des hydrocarbures sera également mis en place. De plus la configuration de l'édifice permet à celui-ci de bénéficier d'une forte inertie thermique.

Le C.I.S. se compose de deux parties :

> **La halle aux engins** est équipée d'un système d'extraction du CO2 lorsque les véhicules démarrent. Celle-ci est quasiment enterrée sous la pente naturelle du terrain pour une intégration paysagère parfaite et une limitation des nuisances sonores pour le voisinage ou d'éventuelles constructions futures.

> **La seconde partie dédiée au personnel** s'articule sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée accueille vestiaires et locaux techniques tandis que l'étage offre un espace de vie convivial avec bureaux, salle de formation et foyer.



ALAIN FARDELLA, RAYMOND MARIGNE, ROGER GUGLIEMMETTI, COMMANDANT COLLIER & CAPITAINE BARRE

### Le C.I.S. en quelques chiffres...

Coût des travaux : 1 460 000 €  
 Participation du Conseil Général : 70% du montant HT  
 Surface bâtie : 738 m<sup>2</sup> répartis sur deux niveaux.  
 Nombre de personnels : 35 pompiers volontaires, sous le commandement du Capitaine Claude Barre secondé par le Major Jean-Paul Salle  
 Flotte de véhicules : 5 véhicules (1 véhicule de secours aux asphyxiés et blessés, 1 camion citerne pour feux de forêts, 1 véhicule tout usage, 1 véhicule de première intervention secours routier, 1 véhicule de liaison hors routes).  
 Nombres d'interventions annuelles : 300 interventions

# 18

## Une convention entre la Communauté de Communes du Briançonnais et la Maison de l'Emploi

Une convention annuelle entre la Communauté de Communes du Briançonnais représentée par Alain Fardella, son Président et la Maison de l'Emploi des Hautes-Alpes représentée par Monique Estachy, sa Présidente, a été signée, ce mercredi 23 juin 2010 à la Communauté de Communes du Briançonnais.

Par cette convention, la Maison de l'Emploi engage ses partenaires à étudier la situation économique du territoire, les forces et les faiblesses en matière d'emploi, de création d'entreprises, de services auprès du grand public et des entreprises, dans une démarche associant les acteurs économiques locaux (entreprises, institutions, élus, associations...)

Ce **diagnostic partagé** définit les outils et moyens à mettre en place et propose des actions concrètes sur chaque territoire, pour améliorer l'accès à l'emploi, à l'information et à la formation.

Cette convention permet à la Communauté de Communes du Briançonnais d'accéder aux **outils d'ingénierie** mis en place par la Maison de l'Emploi, de valoriser son expertise et de **renforcer les moyens d'actions** en

fonction des diagnostics effectués sur son territoire pour lever les freins à l'emploi par des actions nouvelles et innovantes. Dans ce processus, la Maison de l'Emploi apporte un soutien méthodologique, technique et financier à la Communauté de Communes.

Ce travail doit faire émerger les besoins du territoire, les enjeux futurs en terme d'emploi : anticipation des besoins, gestion des ressources humaines, adéquation offres / demandes.

Le diagnostic devra présenter le territoire du point de vue de l'emploi et de l'entreprise, en termes quantitatifs et qualitatifs, en analysant l'évolution sur les 10 dernières années.

Les publics particuliers seront analysés séparément : jeunes, seniors, femmes, publics en difficulté.

L'accent sera mis sur les spécificités du territoire : saisonnalité, pluriactivité, enclavement.

Les freins à l'employabilité seront étudiés : formation, mobilité...

Pour répondre à un besoin spécifique de la Communauté de Communes du Briançonnais, le diagnostic évaluera l'impact de la création de micro-entreprises sur l'emploi, le nombre de chômeurs prêts à "franchir le pas" de la création de leur propre emploi, et les freins au passage à l'acte.

Enfin le diagnostic devra identifier, s'il y en a, les gisements d'emploi et faire émerger des pistes de réflexion et d'action.

Pour la Communauté de Communes du Briançonnais, la signature de cette convention démontre son intention de s'impliquer fortement dans le développement économique de son territoire.

Jusqu'à présent, cette compétence inscrite dans ses statuts se traduisait essentiellement par la réalisation et l'entretien de zones d'activités économiques.

Le diagnostic de l'emploi réalisé en partenariat avec la Maison de l'Emploi permettra entre autres **d'adapter la future pépinière d'entreprises au contexte local** dans le cadre du contrat de redynamisation du Site de Défense.

Enfin ce travail, pour lequel la Communauté de Communes du Briançonnais a recruté un chargé de mission, viendra compléter le volet économique et social du diagnostic du SCOT, en cours de mise à jour.



CÉCILE LEGRAND, SOUS-PRÉFÈTE, ALAIN FARDELLA, PRÉSIDENT DE LA CCB, MONIQUE ESTACHY, PRÉSIDENTE DE LA MDE, GÉRARD FROMM, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.



## Exercices & prévisions : sécurité assurée



Afin de sensibiliser au maximum le personnel et l'encadrement des établissements de la CCB, des exercices d'évacuation sont organisés et pratiqués dans différentes structures.

Chacun apprend les consignes de sécurité et se familiarise aux particularités du bâtiment.

Ces « répétitions » permettent d'acquérir des réflexes et de mieux réagir en cas de danger : garder son calme facilite l'évacuation du bâtiment. Outre le repérage des lieux, ces exercices permettent d'identifier et de supprimer d'éventuels problèmes : mauvaise compréhension du plan d'évacuation, mauvaise sonorisation de l'alarme ...

L'encadrement a ainsi pu prendre conscience des gestes à avoir notamment sur l'intérêt du point de rassemblement et du comptage des enfants. Quant aux secours, ils ont pu manœuvrer et découvrir un nouveau terrain. D'autres suivront.

Ces exercices ont déjà eu lieu au CEAB et à la crèche du Village communautaire de Briançon.

## Célébration du 70ème anniversaire de la neutralisation du Chaberton.



Cette commémoration s'est déroulée le samedi 19 et dimanche 20 juin. A cette occasion, le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, Alain Fardella, entouré du Député-maire, Joël Giraud, de la 1ère adjointe de Briançon, Aurélie Poyau, ainsi que des membres des associations du « Souvenir Français » et les « Bergers des Pierres », a inauguré dimanche, le rond-point du Chaberton situé à l'entrée du Centre Commercial SUD de Briançon.

La famille du Lieutenant Miguët qui neutralisa le fort du Chaberton, le 21 juin 1940, était également présente et très émue de l'hommage rendu. Il a été rappelé que ce fait d'armes avait permis de maintenir le Briançonnais en zone libre.

Comme au jour de la neutralisation, le Chaberton, aussi appelé « le fort des nuages », était dissimulé aux regards par un front nébuleux.

## Un nouveau Directeur Général des Services Pour la Communauté de Communes du Briançonnais

Le 3 mai dernier, Communauté de Communes du Briançonnais en présence de son Président, M. Alain Fardella, de M. Alain Caillol, Directeur Général des Services par Intérim et de l'ensemble du personnel, a accueilli M. Jérôme Salmon dans ses fonctions de Directeur Général des Services.



Dans la région depuis une trentaine d'années, ce passionné de sports de montagne a exercé ses missions auprès de la Commune du Monétier les Bains pendant de nombreuses années.

## Pôle d'Innovation Economique de Berwick: décryptage

Le Contrat de Redynamisation du Site de Défense (C.R.S.D.) signé en juillet 2009 avec le Ministère de la Défense a pour objet de compenser les 125 emplois supprimés lors du départ de l'Armée par la création d'emplois, d'entreprises et de richesse économique.

Au titre de ce CRSD, la Communauté de Communes du Briançonnais a la charge de mettre en œuvre un pôle d'innovation économique en deux tranches, et une zone d'activités Très Haut Débit (THD) sur les anciens quartiers militaires de Berwick et Colaud, à Briançon.

Cette opération d'un montant total de 3,8 M€ ht est subventionnée à 80% par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Ce pôle d'innovation économique sera une structure d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise construite autour d'une couveuse, d'une pépinière, et d'un hôtel d'entreprises permettant l'évolution et le développement de ces sociétés.

Le 25 mai dernier, la plupart des organismes œuvrant dans ce domaine dans le département ont été réunis à la CCB afin de définir un plan d'actions.

Le 25 juin, une délégation d'élus et de techniciens du Briançonnais s'est rendue à Barcelonnette pour profiter de l'expérience locale en matière de redynamisation de territoire.

L'objectif est d'aboutir avant la fin de l'année à définir les besoins spécifiques au tissu économique du Briançonnais : quels services communs proposer... ainsi qu'un plan d'actions, et un projet précis pour le Pôle d'Innovation Economique. Cette réflexion porte à la fois sur le contenu et sur le contenant (bâtiments).

# Agenda des communes

## BRIANÇON

- **Du 2 JUILLET AU 5 SEPTEMBRE** : Au Centre d'Art Contemporain Cité Vauban. Exposition Franco-Italienne : Peintures et sculptures. Tous les jours sauf le mardi de 11h à 13h et de 15h à 19h
- **Du 4 JUILLET AU 18 SEPTEMBRE** : au Fort des Salettes. L'âge de l'éveil : patrimoines et découvertes. Club du vieux manoir 04 92 21 36 46
- **Du 4 JUILLET AU 19 SEPTEMBRE** au Fort du Château. L'âge de la formation : "patrimoines et métiers". Le club du vieux manoir à Briançon/sauvetages et mises en valeur. Entrée payante
- **DIMANCHE 1ER AOÛT** : Fête des guides, des accompagnateurs et du secours en montagne de Briançon. Descente en rappel du Pont d'Asfeld, descente en tyrolienne, activité gratuite, escalade pour les enfants à 14h
- **Du 5 AU 10 AOÛT** : Fort des Têtes en folie en compagnie des Pile ou versa. Service du Patrimoine
- **Du 6 ET 7 AOÛT** : Festival Messiaen Eglise des Cordeliers à Briançon le 7 août à 17h et 21h. Entrées payantes 15 € et 18 €
- **Du 7 AU 30 AOÛT** : Le Chant du Hors Champ salle du Vieux Colombier. Entrée libre
- **Du 8 AU 13 AOÛT** : Festival de musique de chambre en l'Eglise des Cordeliers. Entrée payante
- **DIMANCHE 15 AOÛT** : Semi-Marathon Névache-Briançon. Départ Névache à 18h
- **LUNDI 16 AOÛT** : Bacchu Ber à Pont de Cervières. Fête votive, danse traditionnelle en épées. Gratuit
- **Du 17 AU 20 AOÛT** : Festiv'Hauts – Festival des arts de la rue 17 août – Cité Vauban et Jardin Chanoine Motte, de 12h à 23h 18, 19 et 20 - Itinérance dans la vallée de Serre Chevalier
- **SAMEDI 28 AOÛT** : Transhumance – Festival musique électro Remparts de Briançon. Gratuit
- **Du 18 AU 19 SEPTEMBRE** : Journées Européennes du patrimoine

## SERRE CHEVALIER

- **Du LUNDI 02 AU VENDREDI 06 AOÛT À VILLE NEUVE LA SALLE** SEMAINE BIEN-ETRE Villeneuve - Plan d'eau du Pontillas - 9h15 à 10h30 : Atelier d'initiation au Tai Chi Chuan. Infos 06.18.73.38.77 - Participation 6€
- **Du DIMANCHE 01 AU 07 AOÛT À VILLENEUVE LA SALLE** STAGE DE DANSE : Rock'n roll, salsa cubaine, danses de salon, danses en lignes. Niveaux débutant ou perfectionnement. Payant. Renseignements et inscriptions auprès de Robert au 04.90.66.91.12 ou 06.37.27.67.17. robert7777@orange.fr . Salle de la Montagne.
- **Du DIMANCHE 01 AU 12 AOÛT À MONÉTIER LES BAINS** 12ème FESTIVAL INTERNATIONAL d'ORGUE. Concerts à 21h les dimanche 1er, jeudi 5, dimanche 8 août à l'église du Bourg.
- **JEUDI 12 AOÛT** Concert de clôture à 21h, église de Monétier.
- **Tous les MERCREDIS d'AOÛT** : 10h30 LES ATELIERS DU MUSEE. Les enfants de 7 à 12 ans sont accueillis au Musée d'Art Sacré pour des ateliers de découverte et de créations manuelles. Réservation souhaitable au 04.92.24.57.43. 3€ par enfant.
- **DIMANCHE 1 AOÛT**  
CHANTEMERLE  
20h30 CONCERT « le tour des alpes en spectacle » Une heure d'histoires mises en musique. [www.myspace.com/freddubonnet](http://www.myspace.com/freddubonnet). Place du Téléphérique (au chapeau)  
MONÉTIER  
Journée BROCANTE place de l'église  
15h TOURNOI DE PETANQUE LOISIR en doublettes formées. Rdv au boudodrome près des Bains .Inscription gratuite sur place. Ouvert à tous.
- **LUNDI 2 AOÛT - CHANTEMERLE**  
16h TOURNOI DE TENNIS DE TABLE. Rdv salle du Serre d'Aigle. Inscription gratuite sur place. Ouvert à tous  
VILLENEUVE  
Journée ARTISANS SANS VITRINE Rue de la Guisane  
MONÉTIER  
16h à 18h : RECRE FAMILLE PLUS MONTAGNE. Chantier "KAPLA". Place de la Mairie (offert)  
21h « RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, LES GLACIERS VONT-ILS DISPARAITRE » film documentaire dans le cadre de l'année Mondiale de la Biodiversité. Salle du Dôme (offert)

## Villard St Pancrace

- **Du 30 JUILLET AU 6 AOÛT** : Semaine Traditions et vie d'Antan
- **Du 31 JUILLET AU 1ER AOÛT** : Fête des Ayes et son concours de boules carrées
- Les mercredis 11 et 18 Août, après-midi "goûter", où il sera proposé des initiations à l'escalade, une course d'orientation...
- Les mardis 10 et 17 Août Et les jeudis 12 et 19 Août, Visites du Patrimoine (site minier et Chapelle Saint-Pancrace)

## CERVIÈRES

- **Du 11 JUILLET AU 29 AOÛT** : Visite de la maison musée "FAURE -VINCENT DUBOIS" maison traditionnelle du XVIIIè siècle  
Visites les dimanches et mercredis de 16h à 18h et sur RDV hors de ces dates et pour les groupes, 04.92.21.07.72
- **JUILLET – AOÛT** : Visites de l'ouvrage Maginot "le fort des Aittes". Découvrez les 300 m de galeries où les militaires de l'époque ont vécu en attente pendant les 20 jours du conflit avec l'Italie (juin 1940). Se renseigner au point info
- **Du 2 AU 6 AOÛT** : en l'Eglise Saint-Michel, un restaurateur de tableau interviendra sur la peinture "St Mamès Martyr" et présentera son travail aux visiteurs ; la semaine se clôturera par une conférence sur le patrimoine religieux de l'Eglise Saint-Michel (ouverture de l'Eglise Saint-Michel au public du lundi au vendredi de 14h à 17h30)
- **Du 15 juillet au 31 août** : Exposition d'aquarelles "la vallée des fonts", de Jean-Marie CHAIX au point info

## Val des Prés

- **Du 15 juillet au 15 août**, les jeudis, samedis et dimanches : ouverture de l'Eglise Saint-Claude de 15h à 17h30
- **Du 1er au 15 août** : "Val-des-Prés se met à l'heure de Barcelone" A l'occasion de l'accueil de 150 Barcelonais, Animations, exposition
- **Jeudi 5 août** : Concert en l'Eglise Saint-Claude de Flûte traversière par Alain Daboncourt à 21h
- **Vendredi 6 août** : Opération "Nuit des étoiles 2010". A partir de 23h et pendant toute la nuit, l'éclairage public de la commune sera éteint dans un objectif de sensibilisation aux enjeux d'économies d'énergie et à la protection du ciel et de l'environnement nocturne
- **Dimanche 8 août** : Concert en l'Eglise Saint-Claude avec Musique des Balkans par Hora Din Lume à 21h
- **Vendredi 20 août** : Concert en l'Eglise Saint-Claude avec Guitare et saxophone par Duo Soledad à 21h
- **Samedi 18 et dimanche 19 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine autour d'Emilie CARLES à 10h et 14h. Ouverture au public de 14h à 17h
- **Samedi 18 septembre** : concert en l'Eglise Saint-Claude avec Sylvie DAVITTI, soprano, et Jean-Pierre MASSOT, pianiste, accompagnés par leurs amis de la Compagnie Tournesol

## NÉVACHE

- **Du 25 juin au 31 août** : tous les jours sauf mercredi matin, Visite libre de l'Eglise Saint-Marcellin de Névache, de 10h à 17h/18h et le mercredi de 14h à 17h/18h Ville Haute
- **Mardi 3 août** : Marché de producteurs de pays Ville Haute
- **Du mardi 3 au vendredi 6 août** : Vente de Produits d'artisans d'Amérique latine (A.S.P.A.L.) Ville Haute (Salle polyvalente)
- **Samedi 14 août** : Brocante collection "vente au déballage" Plampinet Bal Trap à partir de 14h et en nocturne vers Plampinet Bois des Boches
- **Dimanche 15 août** : Bal Trap à partir de 10h (toute la journée) Plampinet Bois des Boches  
**vendredi 20 août** : Foire artisanale "Artisans sans vitrine" Ville Basse

## LA GRAVE / VILLAR D'ANÈNE

- **Du 18 juillet au 7 août** : 9èmes Rencontres de la Haute-Romanche
- **Du 31 juillet au 8 août** : 13ème Festival Messiaen-Boulez/Messiaen "Une filiation Fertile"
- **Mercredi 4 août** : Mercredi du patrimoine  
Concert Gospel et Chansons Françaises « North Gospel "Quartet" en l'Eglise de La Grave à 20h30
- **Du 13 au 15 août** : Fête du pain au Chazelet
- **Dimanche 15 août** : Fête des Guides  
Concert "Cors des Alpes" en l'Eglise de La Grave (Le Quator Delval) à 20h. Entrée payante
- **Vendredi 20 août** : Concert chants orthodoxes russes et Bulgares en l'Eglise de La Grave
- **Samedi 21 août** : Concours de boules au Chazelet
- **Dimanche 22 août** : Tour du plateau d'Emparis
- **Samedi 28 août** : Repas "Les joyeux Dinosaures" à Arsine
- **Mardi 31 août** : Foire aux bovins au Chazelet

# Navette estivale - haute vallée de la Clarée

ÉTÉ  
2010

du 14 juillet  
au 25 août  
tous les jours  
de 8h à 19h

pour un  
**environnement**

une protégé  
**navette**  
pratique et cadencée

**2€/trajet**



Commune de Névache



Conseil Général  
Hautes Alpes

[www.cg05.fr](http://www.cg05.fr)